

2019.07-31-02

Feuillet 99

Communauté de Communes
Avre Luce Noye



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 49
· dont suppléés : 6
Membres représentés : 11
Votants : 60
Date de la convocation
25 juillet 2019

Secrétaire de séance :
Marie-Gabrielle HALL

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 31 juillet à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à Morisel, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL, MICHELIN (suppléante de M. LECONTE), PREVOST, BLIN, SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), WU, HALL, ROUX, PETIT, NANSOT
Messieurs AUBRY, AMARA, DURAND, COTTARD, DESROUSSEAUX, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, BLONDELOT (suppléant de M. DOUCHET), MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, DOVERGNE, BINET, PALLIER, CRETEL (suppléant de M. SURHOMME), BEAUMONT, LEVASSEUR, TEN, DEPRET, DUTILLEUX, JUBERT, VERMEIL, BERTRAND Jacques, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, LAMOTTE, GAUMONT, VAN DE VELDE, LAMBERT (suppléant M. DALRUE), DRAGONNE, PELTIEZ, SZYROKI, MAROTTE, M. LEFEVRE (suppléant de M. CLEMENT)

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DAIGNY de Mme MAILLART, Mme MARCEL de M. BARRE, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, M. LEVASSEUR de M. HEBERT, M. DRAGONNE de M. CARON, M. JUBERT de M. HENNEBERT, M. BEAUMONT de Mme FLAMANT, Mme HALL de Mme BLONDEL, M. GAUMONT de Mme LEFEBVRE, Mme ROUX de M. REMY, M. MOURIER de M. LEROY

● Absent(e)s :

Madame MARSEILLE,
Messieurs FRANCELLE, POTTIER, VAN GOETHEM, PICARD, BIECKENS, LOGEART

● Excusé(e)s :

Mesdames MAILLART, ATTAGNANT, FLAMANT, BLONDEL, LEFEBVRE
Messieurs BARRE, DOUCHET, HEBERT, SURHOMME, CARON, HENNEBERT, REMY, CLEMENT, LEROY

OBJET : AUDIT FINANCIER – CABINET MICHEL KLOPPER

RAPPORT DE Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Dans le cadre des engagements pris en tant que candidat à la présidence de la CCALN, répondant ainsi à de multiples sollicitations d'élus communautaires, le Président propose d'entériner l'offre de mission d'analyse financière présentée par le Cabinet Michel KLOPPER.

L'objet de cette mission porte sur une étude rétrospective et prospective financière visant à effectuer un bilan financier de la CCALN et d'appréhender ses capacités d'intervention et de financements pour les cinq prochaines années.

Ci-joint la proposition détaillée dont le montant s'élève à 13 600 € HT.

Après en avoir délibéré à la majorité,

*(Pour : 52, Contre : 1 : Monsieur Heyman, Abstentions : 7 : Mesdames Blin, Prévost,
Messieurs Caron, Depret, Dragonne, Ricard, Van Ooteghem)*

le Conseil Communautaire :

- › Décide de conduire un audit financier sur la CCALN,
- › Entérine et autorise le Président à signer la proposition de mission d'analyse financière proposée par le Cabinet Michel KLOPFER, Consultants Finances Locales, 4 rue Galilée, 75 116 PARIS, pour un montant de 13 600 € HT (16 320 € TTC), telle qu'elle figure en annexe,
- › Autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances à signer les documents se rapportant à cette décision.

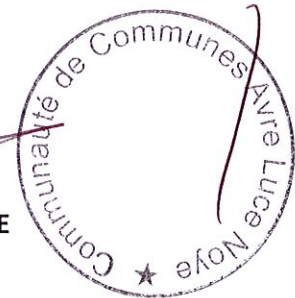
POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 31 juillet 2019

à MORISEL

Le Président,


Alain DOVERGNE



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 01/08/2019
Affiché le